

Rencontre avec Guy GRASSET, bénévole à la Halte aux Passants :

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Guy GRASSET et habite à Saint-Nicolas de Redon. Je suis père de famille et grand-père. J'occupe les fonctions de Diacre dans la paroisse de Saint-Nicolas-de-Redon, Fégréac et Avessac, depuis 1998.

Quel est le fonctionnement de la Halte aux Passants ?

La Halte aux Passants est une petite maison située au croisement de la rue Charles Sillard et de la rue du Croisic qui accueille les personnes sans-domicile fixe. Ces derniers peuvent être accueillis deux nuits tous les 15 jours, ce qui permet d'éviter la formation de clans et les débordements. Des exceptions sont faites le week-end et durant les périodes de grand froid.

Le collège « Le Cleu Saint Joseph » fournit les repas, de l'ordre de 5 repas par personne hébergée. Lors des vacances scolaires, des boîtes de conserves sont distribuées.

La capacité d'accueil est de 4 à 5 personnes orientées par le CCAS ou le 115. En général, nous accueillons 1 à 2 personnes simultanément.

La structure est ouverte, de novembre à avril, tous les jours de 18 heures à 20 heures.

Depuis combien de temps êtes-vous bénévole à la Halte aux Passants ?

Je suis bénévole depuis son ouverture, soit 1993. A l'époque, un professeur du Lycée Marcel Callo avait découvert ce système d'hébergement à Ploërmel et souhaitait reproduire cela à Redon. J'ai donc répondu à un appel à bénévole lancé à l'église de Saint-Nicolas-de-Redon.

Pour quelles raisons avez-vous pris cet engagement ?

Mes parents étaient en ferme et ont toujours accueilli des personnes de passage, ce qui m'a sensibilisé à ce type d'actions.

Au lycée, à Nantes, à 17-20 ans, je me suis investi au foyer Saint Benoît Labre, foyer qui accueille une centaine de SDF, suite à une demande de l'Aumônier de cette structure.

C'est donc une vocation que j'ai depuis longtemps.

Pouvez-vous quantifier le temps que vous accordez à cette structure ?

Il n'y a pas vraiment de régularité. Je suis présent en moyenne une fois par semaine, en fonction de mes disponibilités.



Quel est le rôle des bénévoles ?

Les bénévoles sont présents de 18h à 20h. Ils ont pour missions de contrôler l'accès à la structure : certaines personnes peuvent

être exclues temporairement suite à des comportements non-adaptés ; mais également de récupérer la nourriture et de la réchauffer, si besoin.

A 20 heures, la porte est fermée, de l'intérieur. De ce fait, aucune arrivée n'est possible après cet horaire. Un numéro d'urgence est connu par la gendarmerie pour les besoins plus tardifs.

Combien de bénévoles sont investis dans cette structure ?

Nous comptons 25 à 30 bénévoles. Il y a un besoin réel d'augmenter ce nombre.

Il est possible pour les bénévoles d'être présents seulement le week-end. Chacun peut gérer sa présence selon ses disponibilités.

On peut dire que les bénévoles sont heureux de rendre service et participer à de beaux échanges.

Racontez-nous un fait qui a pu vous marquer

L'histoire que j'apprécie raconter est la suivante : une personne qui était accueillie régulièrement à la Halte aux Passants et qui avait déjà fait plusieurs cures de désintoxication à l'alcool, a accepté que je l'emmène une nouvelle fois en cure à condition que je garde son chien. Depuis cette cure, cette personne a réussi à se réinsérer socialement et mène une vie totalement « normale ».

J'aime les échanges que je peux avoir avec ce public varié : certains sont très cultivés, ont fait beaucoup de voyages. Je peux également leur dispenser des conseils et les orienter vers le CCAS ou encore la communauté chrétienne.

La Halte aux Passants a une très bonne réputation. Les personnes sont contentes de l'accueil qui leur est réservé et cela me réjouit.

Êtes-vous engagé dans d'autres associations ?

Oui, je fais partie de l'association des Donneurs de Sang et également des Amis de la Santé de Redon. Je suis passionné d'oiseaux, c'est pourquoi j'ai intégré l'association « L'Oiseau Club » de Saint-Vincent-sur-Oust.